

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
Souscrit-Trois mois : 13.00
Six mois : 26.00
Un an : 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois : 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement continue,
jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :
Annonces : la ligne...
Réclames : ...
Faits divers : ...

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont
payables à l'avance, au bureau de la rédaction,
à Lille, chez M. Cranz, éditeur, boulevard
Flandre, à Paris, chez M. Lefèvre, boulevard
des Capucines, n° 2, place de la Bourse, à
Lyon, chez M. Perrin, rue de la Harpe, et
à l'Office de la Presse.

ROUBAIX 18 AVRIL 1875.

L'incident Belge-Allemand et la France.

Nous avons peut-être eu tort de croire que l'incident diplomatique entre l'Allemagne et la Belgique n'était qu'une diversion imaginée par M. de Bismarck pour détourner l'attention de l'opinion publique en Europe des conséquences de l'entrevue de Venise et de la campagne qu'il conduisit si énergiquement contre le catholicisme. Si nous ne nous sommes pas trompés, c'est que le besoin de cette diversion se fait toujours sentir pour la diplomatie Prussienne.

Il est certain aujourd'hui que la question soulevée par l'échange de notes entre la Belgique et l'Allemagne n'est pas enterrée comme l'a dit M. Disraeli dans la Chambre des Communes. La séance du Parlement Belge, qui a eu lieu vendredi, au lieu de clore l'incident diplomatique, comme on s'y attendait généralement, lui a donné une importance nouvelle, en confirmant l'existence d'une seconde note Allemande, déjà révélée par l'indiscrétion de certaines correspondances.

Ce qui fait la gravité du débat, c'est que le ministre belge n'a pas cru pouvoir donner aux représentants du pays communication de ce document; il en a eu le passage seulement.

« Le gouvernement belge saisira certainement volontiers l'occasion de dissiper les appréciations erronées qui se sont fait jour et d'après lesquelles l'Allemagne aurait en vue une atteinte à la liberté de la presse de la Belgique. »

Le ministre a pu, il est vrai, ajouter que des explications courtoises ont été échangées entre les ministres des deux gouvernements; mais le silence gardé sur le texte complet de la note autorise des suppositions pessimistes, et justifie certaines inquiétudes à propos du sens général de la note et de quelques mots qui s'y trouveraient contenus, au dire de correspondants ordinairement bien renseignés. Ainsi on assure que cette seconde note Allemande se plaint du silence gardé par le gouvernement Belge sur une question qui intéresse « les destinées de la Belgique. » Nous ne doutons pas de la courtoisie de la forme, mais nous avons le droit de voir dans l'ensemble de la note une menace indirecte pour l'indépendance d'un pays neutre. Nous avons à réserver notre appréciation définitive pour le jour où le gouvernement Belge croira pouvoir communiquer aux représentants du pays et la seconde note Allemande et sa propre réponse.

Jusqu'à ce que la lumière soit faite complètement sur cette seconde phase de l'incident diplomatique, il convient de considérer la question comme restant à l'ordre du jour de l'opinion publique.

Revenant à notre première impression, nous nous demanderons si tel n'est pas uniquement le but de M. de Bismarck, et s'il n'a pas encore été, en outre, inspiré par le désir de ne point paraître faire une recrudescence devant la

Belgique. Avec un homme comme le prince chancelier il ne faut jamais regarder ce qu'il fait, mais chercher pourquoi il le fait. Avouons franchement que nous en sommes réduits aux commentaires et aux suppositions.

Mais il est une chose sur laquelle nous ne pouvons éprouver aucune hésitation et pour laquelle notre devoir est nettement tracé : c'est l'attitude que la France doit observer en face de ce différend qui intéresse directement deux peuples voisins. Notre gouvernement sait ce qu'il lui convient de faire, et nous ne nous permettrons pas de douter de sa sagacité au point de formuler un avis et un conseil; par conséquent, lorsque nous parlons de notre devoir, nous entendons parler de celui de la presse française. Nous sommes tenus à une extrême réserve, surtout dans la forme; nous devons même éviter de répondre aux provocations de la presse d'outre-Rhin, et ne juger qu'avec prudence les événements intérieurs qui se produisent en Allemagne. Mais nous ne pouvons refuser à nos voisins belges le témoignage de notre sympathie. Ils sont de même race que nous; et nous ne pouvons oublier que, à l'époque de nos désastres, ils ont été bons et hospitaliers pour nos soldats vaincus et malades; nous devons être reconnaissants; nous devons considérer qu'ils défendent en ce moment contre le colosse allemand les droits de la conscience humaine; que chez eux la liberté religieuse est respectée, quand elle subit de si dures atteintes en Allemagne. Leur cause n'est pas seulement la cause de la Belgique, c'est celle de la liberté et de la religion. Voilà pourquoi nous suivons avec une anxieuse sympathie les phases diverses de la question diplomatique soulevée par la Prusse, et qui, nous l'espérons bien, ne sortira pas du terrain de la diplomatie. ALEXANDRE WATTEAU.

On lit dans l'Indépendance Belge.

« Le gouvernement Français veille avec un soin scrupuleux à ne pas laisser s'accréditer des rumeurs qui pourraient compromettre ses relations pacifiques avec l'Allemagne ou justifier, vis-à-vis de l'Europe, les intentions belliqueuses et agressives que certains organes de la presse allemande lui attribuent fort gratuitement et avec un véritable parti-pris d'inquiéter l'opinion publique. Déjà, il y a peu de jours, sur l'initiative prise par le général de Cissey, le ministre de l'intérieur a fait démentir la nouvelle venue d'outre-Rhin du maintien sous les drapeaux des soldats déjà libérables. Aujourd'hui un télégramme de Paris, résumant une note officielle de l'Agence, fait justice d'une autre nouvelle également publiée à Berlin, et après laquelle le gouvernement français aurait ordonné de compléter les cadres de son armée. La note dit, et c'est la stricte vérité, qu'il n'est pas question d'augmenter les cadres de l'armée, mais de les réduire, puisque, d'après la loi votée le 13 mars dernier, chaque régiment compte trois compagnies de moins qu'autrefois. »

L'Indépendance Belge aurait pu ajouter que le gouvernement français a encore en outre fait démentir les bruits qui ont couru à propos d'un prochain

emprunt, considéré par beaucoup d'hommes d'humeur assurément pacifique comme absolument indispensable tôt ou tard pour la réorganisation de notre armée.

Parmi les documents dont M. Disraeli a prélevé Lynden a donné lecture à la Chambre belge, nous devons signaler une indication curieuse contenue dans la réponse belge.

Nous y lisons textuellement : « Quant à l'affaire Duchesne, l'époux ci-joint en retrace toutes les phases. A part la proposition de simule, une réponse de l'archevêque de Paris, proposition que l'administration belge avait cru devoir écarter et que S. E. M. de Balan condamna énergiquement à son retour de Bruxelles, la légation d'Allemagne n'indiquait pas une mesure qui ne fut aussitôt prise, elle ne formula pas une demande à laquelle il ne fut immédiatement satisfait. »

Mort du supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes

Le Monde annonce la mort d'un jeune Jean Olympe, supérieur-général des Frères des Ecoles chrétiennes, décédé aujourd'hui, 17 avril, à 2 heures du matin, à la suite d'une courte maladie qui paraissait loin d'être aussi dangereuse. Le frère Jean Olympe, successeur du frère Philippe, exerçait depuis un an à peine les hautes fonctions de supérieur général. Il était né en 1810, dans un village de la Franche-Comté. C'est lui qui créa le noviciat de Lyon. Pendant la guerre, le frère Olympe organisa l'ambulance d'Alsace-Lorraine.

M. Desseilligny

M. Alfred-Nicolas Pierron Desseilligny, député de l'Aveyron, est mort hier, à 11 heures, à Paris, des suites d'une fièvre typhoïde. Il était le fils d'un ancien professeur du collège Louis-le-Grand, M. Jules Pierron. Neveu de M. Schneider, dont il épousa la fille, il devint directeur du Creuzot, puis administrateur des forges de Decazeville dans l'Aveyron. Candidat officiel en 1869, il fut élu député au Corps législatif pour la 3^e circonscription de l'Aveyron. Le même département, aux élections du 8 février 1871, l'envoya siéger à l'Assemblée nationale. Il prit place d'abord au centre gauche et devint ensuite président de ce groupe en 1872. — Au 24 mai, il se détacha du centre gauche pour faire partie des 14 membres qui suivirent M. Target et votèrent l'ordre du jour présenté par M. Ernoul. Nommé ministre des travaux publics après le 24 mai, il échangea ce portefeuille contre celui de l'agriculture et du commerce, après la loi du 20 novembre. A la chute du ministère de Broglie, le 22 mai 1874, il cessa de faire partie du cabinet. M. Desseilligny était né en 1828.

La Catastrophe du « Zénith »

On sait le but que s'étaient proposé MM. Crocé-Spinelli, Sivel et Tissandier. Il s'agissait de compléter les résultats obtenus dans l'ascension qu'ils avaient exécutée précédemment et où ils étaient élevés à 7,400 mètres. Ces intrépides savants connaissaient les dangers terribles qu'ils allaient affronter. Les moyens artificiels par lesquels ils espéraient combattre les effets mortels de l'air irrespirable les ont trahis, et MM. Crocé-Spinelli et Sivel sont morts de leur dévouement à la science.

La première nouvelle de cet épouvantable accident a été connue à Paris par une dépêche de M. d'Aubaigne à son fils. Un peu plus tard une personne envoyée de Ciron est arrivée. C'est par elle qu'on a été rassuré sur l'état de M. Gaston Tissandier, qui a pu adresser dans la journée à son frère, M. Albert Tissandier, la dépêche qu'on a lue hier.

M. Crocé-Spinelli était âgé de trente ans, il était ingénieur et très versé dans la science de l'aérostation; il n'était pas marié, ses parents habitent Nîmes. M. Sivel était son frère de quelques années. Ancien capitaine au long cours et qui avait fait plusieurs fois le tour du monde; un grand garçon nerveux, résolu, fort, à l'allure martiale. Ces deux aéronautes avaient exécuté l'an dernier, sans accident, une ascension pareille à celle dans laquelle ils ont trouvé une mort prématurée mais glorieuse.

Jamais, jusqu'à ce jour, quoique la nérologie de la navigation aérienne soit déjà longue, on n'avait eu à déplorer la mort de deux aéronautes dans la même catastrophe depuis l'incendie du ballon Pilâtre.

Hier, le père de Sivel est allé au siège de la Société de navigation aérienne. La fatale nouvelle était déjà arrivée.

On n'a pas voulu lui dire toute la vérité mais on lui a annoncé que son fils avait été victime d'un accident; qu'il avait failli être asphyxié; que les médecins étaient inquiets.

Le malheureux père, frappé de sentiments sinistres, s'est hâté de retourner chez lui, afin de préparer à son tour sa belle-fille.

Quand il est arrivé, son concierge, prévenu, lui a avoué la mort de son fils.

La désolation de cette famille est navrante.

M^{me} Sivel s'est affaïssée anéantie, les yeux hagards, la bouche béante; on a craint pour sa raison; heureusement, les larmes ont jailli de ses yeux, sa douleur y a trouvé un dérivatif.

La petite fille de Sivel a eu une violente attaque de nerfs.

M. Albert Tissandier est parti hier soir pour aller chercher son frère. Tous deux reviendront demain ou après-demain, et ramèneront avec eux les cadavres des deux malheureux jeunes gens.

Nous devons à l'obligeance de M. de Villeneuve communication de la lettre suivante, qu'il a reçue ce matin de M. Gaston Tissandier :

« A M. le président de la Société française de navigation aérienne. »

« Ciron (Indre), 16 avril.

« Un télégramme envoyé par voie officielle vous a appris l'épouvantable malheur qui nous a frappés. Sivel et Crocé-Spinelli ne sont plus. L'asphyxie les a saisis dans les plus hautes régions que nous avons atteintes. Je vous dirai ce que je puis savoir de ce drame, car pendant deux heures je me suis trouvé dans un état d'anéantissement complet. »

« A une heure de l'après-midi, nous étions à plus de 5,000 mètres (pression 400 mm). »

« Nous avions fait diverses expériences et observations; nous étions tout joyeux. »

« Sivel jette du lest et nous montons, respirant l'oxygène, qui produit un effet excellent. »

« A une heure vingt minutes, le baromètre marque 320 mm; nous sommes à

l'altitude 7,000; la température est à — 10°. Sivel et Crocé sont pâles. Je me sens faible; je respire de l'oxygène qui me ranime. Nous montons encore. »

« Sivel se tourne vers moi et me dit : — Nous avons beaucoup de lest; faut-il en jeter ? »

« Je lui réponds : « Faites comme vous voudrez. » Il se tourne vers Crocé et lui fait la même question. — Crocé baisse la tête avec un signe d'affirmation très énergique. »

« Il y avait dans la nacelle au moins cinq sacs de lest; il y en avait quatre au moins pendus au dehors par des cordelettes. »

« Sivel saisit son couteau et coupe successivement trois cordes!!! Les trois sacs se vident, et nous montons rapidement. »

« Je me sens tout à coup si faible que je ne puis pas même tourner la tête pour regarder mes compagnons, qui se sont assis. Je veux saisir le tube à oxygène, mais il m'est impossible de lever le bras. Mon esprit était encore très lucide. J'avais les yeux sur le baromètre, et je vois l'aiguille passer sur le chiffre de la pression 280, puis 290 qu'elle dépasse. Je veux m'écrier: Nous sommes à 8,000 mètres! Mais ma langue est comme paralysée. Tout à coup je ferme les yeux, et je tombe inerte, perdant absolument connaissance. Il était environ une heure et demie. »

« A deux heures huit minutes, je me réveille un moment. Le ballon descend rapidement. J'ai pu couper un sac de lest pour arrêter la vitesse et écrire sur mon registre de bord ses lignes : »

« Nous descendons. Température, — 8°. Je jette lest. H = 315. — Nous descendons. Sivel Crocé encore évanouis au fond de la nacelle. Descendons très fort. »

« A peine ai-je écrit ces lignes qu'une sorte de tremblement me saisit. Je m'évanouis encore une fois. Je me sens secoué peu de temps après; je reconnais Crocé, qui s'est réanimé. »

« Jetez du lest, dit-il, nous descendons. » Mais c'est à peine si je puis ouvrir les yeux et je n'ai pas vu si Sivel était réveillé. »

« Je me rappelle que Crocé a détaché l'aspirateur, qu'il a jeté par dessus bord, et qu'il a jeté du lest, des couvertures, etc. »

« Tout cela est très confus, je retombe dans mon inertie, il me semble que je m'endors d'un sommeil éternel. Que s'est-il passé? Je suppose que le ballon, délesté, imperméable et très chaud, a remonté dans les hautes régions. »

« A trois heures quinze, je rouvre les yeux, je me ranime, le ballon descend avec une vitesse effrayante. Je cours à Sivel et à Crocé, accroupis, la tête cachée dans leurs manteaux. Je les secoue et j'essaie de les soulever. Sivel avait la figure noire, les yeux ternes, la bouche béante et remplie de sang. Crocé-Spinelli avait les yeux fermés et la bouche ensanglantée. Ils étaient morts. »

« Vous dire ce qui se passa en moi en ce moment est impossible; un accès fébrile me saisit. Nous descendons rapidement, et cependant nous n'étions encore qu'à 6,000 mètres. J'etais les trois sacs de lest qui restaient sans parvenir à ralentir la chute. Le choc à terre fut très violent et je craignais d'être enseveli sous le ballon; mais le vent me dégagea et je pus mettre pied à terre vers quatre heures. »

— Voyez-vous, nous autres, nous sommes gagnés notre vie...

— Allons, en voilà assez, marche!

— Et toi, damie?

— Elle, c'est différent, je verrai.

— Ah! dans ce cas, marché rompu.

Je ne veux pas qu'il arrive de peine à personne par ma faute. Et puis, écoutez-moi, madame Bultel peut avoir ses idées, mais c'est une bonne femme tout de même...

— Décidément, tu commences à me fatiguer, marche, ou je t'arrête!

— Non, foi de Baptiste Leroy, si vous ne promettez pas de ne faire de peine à personne, je ne vous ferai pas trouver le ci-devant curé.

— Et si je te le promets?

— Je vous garantis de vous le faire trouver, s'il est ici.

— Marche, je te promets de n'arrêter que lui.

— Venez, alors.

Il le fit entrer dans deux ou trois étables; puis, pénétrant dans la grange :

— Hé! vous autres, dit-il aux batteurs, ne craignez rien; le citoyen brigadier a promis de n'arrêter personne de la maison, s'il trouve le ci-devant curé qui doit être caché par ici. Foi de Baptiste Leroy, nous n'avons rien à craindre, et, si vous savez quelque chose vous pouvez le dire.

Les deux ouvriers s'étaient d'abord regardés l'un l'autre; ils avaient parfaitement reconnu le prêtre; mais, ne comprenant rien d'abord à ce qu'il venait de leur dire, ils tremblaient sur lui.

— Eh bien! allez vous rester comme deux brutes? exclama le brigadier.

— Puisque je vous dis, continua le prêtre, que vous pouvez parler sans crainte, foi de Baptiste Leroy!

Alors, l'un des deux, comprenant enfin :

— Eh bien! Baptiste, si tu crois qu'il y a un curé caché dans la ferme, cherche-le. J'aime mieux qu'il soit livré par un autre que par moi.

— Et moi aussi, fit son compagnon.

— Vous êtes donc d'enragés aristocrates! s'écria le Brigadier.

— Ah! citoyen, répliqua le curé, nous n'avons pas comme toi l'avantage d'être instruit, et...

— Tonnerre! je n'ai pas besoin de tes explications, puisque ces idiots ne veulent rien dire, nous nous passerons d'eux... marche!

Les deux hommes continuèrent la visite du bâtiment.

Le faux Baptiste prenait plaisir à faire passer son persécuteur dans les coins les plus sales, il ne lui fit grâce d'aucun grenier, d'aucun trou, d'aucun

ne stable; le malheureux gendarme sortit de là, couvert de poussières et de toiles d'araignées, et honteux de son nouvel échec.

Désespérant enfin de trouver celui qu'il avait poursuivi avec tant d'ardeur, et furieux de sa déconvenue, il renvoya son guide; mais celui-ci, continuant son rôle jusqu'au bout, lui dit en tendant son chapeau, et avec un malin sourire :

— Citoyen brigadier, est-ce qu'il n'y a rien pour la peine.

Un nouveau juron fut la seule réponse qu'il obtint, et il retourna au jardin.

Le brigadier, remontant aussitôt à cheval, s'élança vers le pont. A la porte extérieure, il retrouva le mendiant.

L'infirme n'avait pas osé entrer, mais il s'était donné pour mission de veiller à ce que personne ne puisse s'échapper durant la visite. Quand il vit sortir le gendarme sans leur prisonnier :

— Comment! leur cria-t-il. Vous partez sans lui?

— Misérable! lui répondit le brigadier, tu m'as fait courir... tu m'as fait...

— Ah! gare à toi, si jamais je peux te pincer, toi tu ne m'échapperas pas?

— Ah! c'est comme cela! hurla l'espion, hé bien! je vous dénoncerai comme complice du ci-devant; si vous ne l'avez pas trouvé, c'est que vous êtes

d'accord avec lui, je sais qu'il y est, je l'ai...

Mais il n'eut pas le temps d'achever sa phrase; Anaxagoras avait donné un vigoureux coup d'épéron à son cheval, celui-ci se cabra et se jeta de côté sur le mendiant, qui n'eut que le temps de faire un bond en arrière; ce bond le préserva du danger qu'il courait d'être piétiné, mais le précipita dans un fossé plein de boue et d'eau fétide.

Les gendarmes le laissèrent hurler, et se débourber comme il le put, et, sans plus s'occuper de lui, s'éloignèrent en toute hâte.

— Chien de métier! grommela le brigadier, j'aimerais mille fois mieux me trouver devant les Autrichiens... mille tonnerres! ce que la vieille femme m'a dit me restera longtemps sur le cœur.

Pardon, brigadier, dit Anaxagoras, sans vous commander, vous devriez faire comme moi; en rentrant, je vais rédiger une demande pour passer aux brigades qui sont à la frontière; si on me refuse, je donne ma démission et je m'engage comme volontaire.

Après un moment de silence :

— Tu as raison, fit le brigadier, il vaut cent fois mieux se faire casser la tête par une balle ou par un boulet, que de continuer à remplir le rôle de pourvoyeur du bourreau.

— Et ce pauvre curé, quel crime a-t-il commis? Vous direz ce que vous voudrez, mais j'ai été bien content quand j'ai vu que vous ne l'aviez pas trouvé.

— Tais-toi, malheureux, si en t'entendais, nous serions perdus... mais c'est convenu, nous demandons tous à passer aux frontières; décidément je ne veux plus du métier qu'on nous fait faire.

Cependant madame Bultel, après s'être assurée de leur départ, et avoir placé à l'entrée extérieure de la ferme un ouvrier qui, sous prétexte de travailler aux haies, était chargé de donner l'alarme en cas de danger, alla prévenir le prêtre qu'on l'attendait, et qu'il n'avait plus rien à craindre pour le moment. Puis elle ajouta :

— Ah! monsieur, le curé, quelle frayeur j'ai eue quand je vous ai aperçu dans le jardin, au moment où le gendarme me demandait et écrivait sous ma dictée le nom de tous les ouvriers travaillant chez moi.

— C'est vous, fit en souriant l'abbé Varlet, qui m'avez donné le nom de Baptiste Leroy, nom que ce brave guerrier a eu soin de m'apprendre.

— J'ai dit le premier nom qui m'est venu à la pensée. Ah! vous ne saurez jamais dans quelles trames mortelles j'ai été, quand je vous ai entendu ap-

Feuilleton du Journal de Roubaix du 19 AVRIL 1875.

PROSCRITS

SOUVENIRS
De la Révolution de 93 en Artois

PAR G. DE BUGNY D'HAGUEZRUÉ.

V. VISITE DOMICILIAIRE.

(Suite).

— Je suis certain qu'il y en a un ici.

— Ah! je n'en sais pas tant que vous, mais c'est tout de même bien possible. Voyez-vous, ça peut être sans que nous le sachions; quand on fait ces coups là, on ne vient pas nous le dire. Après ça, c'est bien facile à savoir; je connais tous les coins de la maison, et s'il y a un ci-devant prêtre caché, je réponds bien de vous le faire voir. Vous n'avez qu'à venir avec moi.

— Marche, alors.

L'abbé fit quatre ou cinq pas; puis se retournant :

— Ah! mais, si je vous le fais trouver, vous ne m'arrêterez pas?

— Eh non, imbécile!

— Et mes camarades non plus?

— Ni toi, ni tes camarades.